

# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate



Commission scolaire  
des Grandes-Seigneuries

## Maintien de l'équilibre budgétaire pour l'année 2018-2019

**La Prairie, le 5 juillet 2018** – Le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) a adopté, à la séance d'ajournement du 26 juin dernier, son budget de fonctionnement et d'investissement pour l'année scolaire 2018-2019. Ce budget, en augmentation de 6 % par rapport à celui de l'année 2017-2018, présente des revenus et des dépenses équivalentes totalisant 295 082 533 \$. Avec ce budget, l'équilibre budgétaire sera atteint pour une autre année.

### Facteurs explicatifs du maintien de l'équilibre budgétaire

Le maintien de l'équilibre budgétaire de la CSDGS pour l'année 2018-2019 s'explique notamment par deux éléments. D'abord, bien que les revenus de la taxe scolaire diminueront pour la prochaine année scolaire, la CSDGS recevra une subvention compensatoire ministérielle pour le manque à gagner. Ensuite, une croissance de la clientèle prévue de 2,6 % et des réinvestissements importants de la part du gouvernement du Québec représentent également des facteurs essentiels au maintien de l'équilibre budgétaire.

### Nouveautés en 2018-2019

- Dans le budget de la CSDGS pour la nouvelle année scolaire, des ajouts de 2,8 M\$ d'allocations sont dédiés aux établissements pour leur budget de fonctionnement, ainsi que 700 000 \$ additionnels pour soutenir les activités du plan numérique.
- En réponse à l'augmentation de la clientèle, les établissements pourront compter sur des ajouts sur le plan des ressources humaines : une hausse proportionnelle d'enseignants, de concierges et de psychoéducateurs au primaire, de même que des surveillants d'élèves, des éducateurs en service de garde et du personnel administratif.
- En soutien aux établissements, des agents de transition au préscolaire et pour les nouveaux arrivants feront désormais partie des nouvelles ressources de la CSDGS.

Dans le budget de la CSDGS se trouve aussi une somme totalisant 124 M\$ pour les projets de construction de nouvelles écoles, d'agrandissements, de réfections majeures et de modernisation, autorisés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour l'année 2018-2019. Pour connaître les projets en cours, visitez le [csdgs.qc.ca/info-travaux](http://csdgs.qc.ca/info-travaux).

Les divers projets de maintien de bâtiments et d'ajouts au parc immobilier de la CSDGS qui se déclineront sur l'ensemble du territoire sont importants pour améliorer la qualité de vie des élèves et des membres du personnel. La CSDGS est fière d'avoir la possibilité de mettre de l'avant les nombreux projets souhaités, reflétant la confiance accordée par le MEES, mais aussi la qualité des projets soumis par les équipes de la CSDGS qui, année après année, assurent la réalisation de projets de grande qualité permettant aux élèves de persévérer et de réussir au sein des écoles.

« Nous atteignons l'équilibre budgétaire pour une troisième année consécutive et les écoles bénéficieront d'allocations supplémentaires de l'ordre de 2,8 M\$ afin de choisir les moyens appropriés pour mieux soutenir la réussite éducative des élèves », a indiqué la présidente du conseil des commissaires, M<sup>me</sup> Marie-Louise Kerneïs, lors de l'adoption du budget 2018-2019 de la CSDGS. « Notre budget prévoit notamment l'embauche de professionnels, d'orthopédagogues et d'éducateurs spécialisés qui nous permettront d'offrir des services additionnels directs aux élèves qui en ont besoin. Ces nouvelles mesures ont permis, entre autres, d'embaucher 14 nouvelles psychoéducatrices pour les écoles primaires. Je tiens également à préciser que 96,1 % des dépenses de la CSDGS en 2018-2019 sont consacrés au soutien et aux services aux élèves tandis que seulement 3,9 % sont destinés aux dépenses administratives. C'est donc dire que les élèves sont au cœur de nos actions et de nos décisions. », a conclu M<sup>me</sup> Kerneïs.

– 30 –

Source : Hélène Dumais  
Régisseuse, Secteur des communications  
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries  
514 380-8899, poste 3978 | [dumais.helene@csdgs.qc.ca](mailto:dumais.helene@csdgs.qc.ca)